

La Fondation ACTION ENFANCE ouvrira deux nouveaux Villages d'Enfants et d'Adolescents dans le Loir-et-Cher

La Fondation ACTION ENFANCE a été sélectionnée dans le cadre d'un appel à projets pour la réalisation de deux nouveaux Villages d'Enfants et d'Adolescents dans le Loir-et-Cher à horizon 2028.

Face à l'augmentation du nombre d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), à la progression des demandes d'admissions d'enfants en bas âge et à la pénurie de familles d'accueil dans le département, la construction de ces deux Villages d'Enfants et d'Adolescents permettra d'offrir un accueil de type familial à 72 frères et sœurs placés sur décision du Juge des enfants, et d'apporter ainsi une réponse concrète aux besoins du conseil départemental.

Deux nouveaux Villages d'Enfants et d'Adolescents construits dans le Loir-et-Cher

Désireux d'offrir un accompagnement individualisé se rapprochant du cadre familial, le département a depuis longtemps favorisé dans sa politique de protection de l'enfance le placement en famille d'accueil. Or depuis de nombreuses années, la difficulté d'accueillir conjointement des fratries reste une préoccupation majeure. En effet le manque de places simultanées au sein d'une même famille d'accueil, par ailleurs en voie de disparition, ne permet que très rarement aux frères et sœurs de grandir ensemble dans un même lieu.

C'est dans ce contexte et pour répondre à ces besoins que la Fondation ACTION ENFANCE a remporté cet appel à projet en proposant la création de deux Villages d'Enfants et d'Adolescents offrant 36 places d'accueil chacun. Ces deux prochains Villages permettront d'accueillir 72 frères et sœurs ensemble et de fournir une prise en charge personnalisée et adaptée aux enfants dès leur plus jeune âge.

Pour chaque appel à projets, la Fondation répond avec une proposition basée sur ses fondamentaux : l'accueil de fratries accompagnées par des éducateurs familiaux dans un environnement à taille humaine, tout en ayant une approche sur-mesure vis-à-vis des besoins spécifiques des territoires concernés.

DEUX VILLAGES EN LOIR-ET-CHER, comprenant chacun :

- 6 maisons d'habitation
- 36 frères et sœurs accueillis (6 enfants par maison)
- 2 studios pour jeunes en autonomie
- 1 espace Parents-Enfants
- 24 éducateurs familiaux
- 1 équipe de cadres et administrative
- 1 équipe technique

Quelques chiffres du Loir-et-Cher en matière de protection de l'enfance :

+ 7% d'enfants confiés à l'ASE pour toutes les classes d'âges entre décembre 2019 et octobre 2021
+ 14,3% de placements d'enfants de moins de 3 ans entre 2019 et les 9 premiers mois de 2022
191 fratries placées en 2021 (entre 2 et 6 enfants). *Il apparaît qu'une prédominance de fratries est confiée simultanément en comparaison aux enfants placés seuls, possédant ou non une fratrie.*

« La Fondation ACTION ENFANCE a récemment remporté plusieurs appels à projets départementaux : en Vendée, en Loire-Atlantique, dans le Finistère, le Jura, le Loiret et aujourd'hui dans le Loir-et-Cher. Ces succès ouvrent la voie à la création de nouveaux Villages d'Enfants et d'Adolescents, offrant aux fratries un cadre de vie stable, familial et bienveillant. Cette dynamique souligne aujourd'hui l'urgence de structurer et de renforcer l'offre des départements en France face aux défis croissants du secteur de la protection de l'enfance. Plus que jamais, le modèle des Villages d'Enfants et d'Adolescents de la Fondation s'impose comme une réponse essentielle, garantissant un accompagnement de qualité et un avenir plus serein aux enfants placés en fratrie. » **Marc Chabant, Directeur du développement d'ACTION ENFANCE**

A horizon 2028, la Fondation ACTION ENFANCE **aura ouvert 14 nouveaux Villages d'Enfants et d'Adolescents, passant ainsi de 15 Villages actuellement à 29 Villages.**

Un accueil de type familial qui fait ses preuves

La Fondation ACTION ENFANCE porte la conviction que frères et sœurs grandissent mieux ensemble. C'est ainsi que les Villages d'Enfants et d'Adolescents ont été conçus pour **pouvoir accueillir une ou plusieurs fratries sous un même toit.**

Outre l'accompagnement des fratries, ACTION ENFANCE propose également **un accueil de type familial.** Peu répandu, ce modèle fait pourtant ses preuves et est adapté aux besoins des enfants et adolescents. Offrant aux jeunes un cadre de vie chaleureux, sécurisant et rassurant, ce mode d'accueil est fondé sur le partage du quotidien en petit effectif avec un nombre limité d'éducateurs familiaux présents plusieurs jours consécutifs jours et nuits et de professionnels engagés dans les différentes maisons.

« Nous croyons profondément que les frères et sœurs placés ont de meilleures chances de se reconstruire s'ils peuvent grandir ensemble. Vivre entre frères et sœurs, c'est partager un lien unique, fort et sécurisant, qui peut jouer un rôle essentiel dans le développement de l'enfant. Séparer des fratries représente souvent un traumatisme supplémentaire, c'est pourquoi notre priorité est de tout mettre en œuvre pour éviter cette séparation. Ces maisons offrent des espaces de vie communs – salon, cuisine – et des chambres individuelles, permettant à chaque enfant de se sentir chez lui, tout en vivant au quotidien, aux côtés de ses frères et sœurs. Des éducateurs familiaux se relaient pour accompagner les enfants, garantissant un cadre stable et rassurant » **François Vacherat, Directeur général d'ACTION ENFANCE**

L'engagement écologique de la Fondation

La Fondation ACTION ENFANCE s'engage depuis près de cinq ans dans une démarche écoresponsable, qui concerne autant son action éducative que son rôle de bâtisseur de Villages d'Enfants et d'Adolescents. Alors qu'elle ne cesse de se développer pour répondre aux besoins des départements, la Fondation a placé la préservation de l'environnement au cœur de ses missions.

Si les nouveaux Villages s'inscrivent **dans une démarche écologiquement sobre et responsable**, ces Villages auront ainsi la particularité d'être des « écoVillages ». Ils proposeront un lieu d'accueil labellisé RE2020, qui allie performance énergétique du bâti, faible impact carbone et modération dans la consommation de sols. Ces engagements visent également à faire de l'éveil à l'environnement un outil d'éducation auprès des enfants accueillis. En effet, sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux ainsi qu'à leur propre impact environnemental est devenu essentiel pour les éducateurs familiaux de la Fondation.

[Découvrez en vidéo comment fonctionne un Village d'Enfants et d'Adolescents \(cliquez ici\).](#)

Pour toute demande de tournage, interview, rencontre, merci de contacter nos services de presse :
Camille Rolland – 06 75 84 52 08 – camille.r@tmarkoagency.com
Rose Meister – 06 06 55 69 17 – rose.m@tmarkoagency.com

La Fondation ACTION ENFANCE, au service de la Protection de l'enfance

En France, depuis plus de 65 ans, ACTION ENFANCE a pour mission de protéger l'enfance. La Fondation accueille, protège et éduque des frères et sœurs en danger, de la petite enfance à la vie adulte. Séparés de leurs parents sur décision du juge des enfants, pour cause de maltraitance, de négligences ou encore de graves difficultés familiales, les 1000 enfants confiés à ACTION ENFANCE sont ainsi réunis dans des Villages d'Enfants et d'Adolescents, composés d'une dizaine de maisons à taille humaine et chaleureuses, dans lesquelles ils peuvent se reconstruire, entourés d'éducateurs familiaux. ACTION ENFANCE porte en effet la conviction que frères et sœurs grandissent mieux ensemble en leur offrant un cadre stable, éducatif et protecteur, afin de les aider à mieux grandir et s'insérer dans la société.

ACTION ENFANCE est une Fondation agréée par le Comité de la Charte du don en confiance.

www.actionenfance.org

<https://www.facebook.com/Action.Enfance>

